

Mise en ligne : 16 janvier 2017.
Dernière modification : 24 mars 2024.
www.entreprises-coloniales.fr

Cie NOUVELLE DE NAVIGATION BUSCK, Marseille armateur et agent maritime

(*Les Archives commerciales de la France*, 6 mai 1899)

Marseille. — Formation. — Société en commandite Axel BUSCK et Cie, bateaux à vapeur, 47, Vacon. — 10 ans. — 550.000 fr. — 22 avril 1899.

A DJIDJELLI
(*Le Sémaphore algérien*, 4 avril 1923)

La société qui existait entre MM. H.-E. Lelithet et L. Lourris, agents maritimes, est dissoute. M. Lehtihet reste agent de la Compagnie R. Busck et et Co ; M. Launis prend pour son compte l'agence de la Société commerciale d'armement (ex-Achaque).

Courrier de l'Algérie
La vie économique
(*Les Annales coloniales*, 20 septembre 1923)

L'armement Busck, de Marseille, vient d'organiser un service régulier entre les ports de l'Oranie et ceux du Midi de la France (Marseille, Saint-Louis-du-Rhône, Cette). Cet armement possède quatre vapeurs en acier de première classe, pouvant assurer quatre départs par mois, afin de satisfaire le commerce d'exportation.

L'agence générale pour tous les ports de l'Oranie a été confiée à M. Joseph Lasry.

Commandes, lancements, mutations

(*Le Yacht*, 8 mars 1924)

— L'Armement Busck vient d'augmenter l'effectif de sa flotte d'une nouvelle unité en achetant à MM. L. Chentrier et Dubi, armateurs à Dieppe, le cargo *Ville-de-Douai*, d'une portée en lourd de 1.800 t., avec faux ponts et aménagements spéciaux pour le transport des vins. Le *Ville-de-Douai* portera à l'avenir le nom de *Cheik*.

Armement Busck
(*Le Sémaphore algérien*, 26 avril 1924)

L'armement Rudolf Busck, dont les services en Méditerranée ont pris, depuis deux ans, une extension considérable, vient de décider, afin de pouvoir les intensifier et augmenter sa flotte qui compte actuellement six navires, de se transformer à partir du 1^{er} mai prochain en société anonyme au capital de six millions.

La nouvelle société englobera les agences de Marseille, Cette, Alger et Tunis.

Rappelons que l'agent à Alger de l'Armement Busck est M. Ekelund, qui conservera les mêmes fonctions dans la nouvelle société.

Nos relations commerciales avec la Corse
(*L'Écho d'Alger*, 2 mai 1924)

Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs, commerçants, industriels et agriculteurs, de la création très prochaine d'une ligne commerciale entre l'Algérie et la Corse.

Cette nouvelle ligne, demandée depuis plusieurs années par de nombreux Algériens et Corses, est appelée à rendre de réels services à notre île, par les débouchés sérieux qu'elle entraînera.

L'armement R. Busck, de Marseille, dont la flotte se compose actuellement de six navires, spécialement aménagés pour le transport des marchandises diverses, assurera un service régulier mensuel dans les deux sens, à partir du mois prochain. Nous informerons ultérieurement nos lecteurs de la date exacte du départ d'Alger.

À cette occasion, toutes nos félicitations vont à notre dévoué concitoyen, M. Duport, commissionnaire en vins à Alger, président du Syndicat agricole de Renno (Corse), correspondant de l'Office agricole départemental de Corse, et délégué pour l'Algérie de la Société départementale d'encouragement à l'Agriculture de Corse, ainsi qu'à M. E. Ekelund, d'Alger, agent général de l'Afrique du Nord pour l'Armement Busck, qui ont pu, malgré de nombreuses difficultés, mettre cette affaire sur pied.

L'industrie et l'agriculture algériennes et corse auront de ce fait un service marchand qui servira de liaison intime entre l'Algérie riche et féconde, et la Corse pourvue d'abondantes ressources mais qui reste pauvre par suite du manque de communication intérieure et extérieures.

Il y a actuellement exportateurs en Algérie de : céréales, foins et pailles, huiles, vins rouges et blancs, machines agricoles, plants américains, etc., et acheteurs-importateurs de tous produits agricoles corses, ainsi que produits d'élevage : chevaux, mulets, veaux et porcs, matériaux : pavés de granit, marbres, poissons séchés et salés, bois en grume, etc.

Pour tous renseignements, il y aura lieu de s'adresser :

Service commercial : à M. Duport, 1, avenue de la Bouzaréa, Alger.

Service transports : MM. Busck et Cie, 27, boulevard Carnot, Alger.

Agent pour la Corse : M. Ferreri, expéditionnaire à Ajaccio.

(*Les Archives commerciales de la France*, 20 août 1924)

Marseille. — Formation. — Soc. anon. dite MAISON AXEL BUSCK, consignation et affrètement, 29, République. — 20 ans. — 100.000 fr.

(*Les Archives commerciales de la France*, 23 août 1924)

Marseille. — Formation. — Soc. dite ARMEMENT Rudolf BUSCK, entr. de transports maritimes et fluviaux, armement de vapeurs et voiliers, 11, pl. Bourse. — 50 ans. — 5.300.000 fr.

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES
(*Les Archives commerciales de la France*, 18 avril 1925)

Marseille. — Busck (Rudolf), armateur, 1, pl. Sadi-Carnot. — 8 avril 1935. — Syndic : M. Joullié.

RÉTRACTATIONS DE FAILLITES
(*Les Archives commerciales de la France*, 29 juillet 1925)

Marseille. — Busck (Rudolph), armateur, 1, pl. Sadi-Carnot. — 25 juin 1925.

(*Les Archives commerciales de la France*, 19 septembre 1925)

Marseille. — Modification. — Soc. dite Armement Rudolf BUSCK, 11, pl. Bourse. — La dénomination devient Cie NOUVELLE de NAVIGATION BUSCK. — Capital fixé à 5.300.000 fr

Port d'Alger
[Le Scandale des quais](#)
par Léo Fernand
(*Le Courrier maritime nord-africain*, 20 juin 1927)

III

Cie NOUVELLE DE NAVIGATION BUSCK

Dès les premiers mots, M. W. Ekelund, l'aimable, directeur de cette compagnie, nous précise :

— Les vols sur les quais, mais c'est un véritable cauchemar pour nous. Nous avons certes pallié à l'incurie des services responsables par une organisation sérieuse, mais coûteuse également. En tous cas, je puis vous affirmer que suivant la coutume signalée au cours de votre enquête, jamais une de mes plaintes adressées à la police n'a eu de suite. Il faut vous dire que cela ne m'étonne pas, car la police des quais est véritablement inexistante. Je travaille jour et nuit pour mes navires, et mes randonnées sur les quais me permettent de vous l'affirmer.

Mieux encore, vous n'ignorez pas que les embarquements clandestins sont formellement interdits par la loi ; eh bien, quand je trouve des Marocains qui cherchent à partir délictueusement, il m'est impossible de requérir un seul agent pour faire procéder à leur arrestation.

Quant au terrain que je possède sur le grand môle, je l'ai clôturé entièrement, le faisant surveiller jour et nuit. J'ai surtout des vols dans mes fûts vides placés en dehors

des clôtures, mais ceci est provoqué peut-être beaucoup plus par la négligence des ouvriers camionneurs qui prennent au hasard sans contrôle.

Tenez, continue M. Ekelund, quand je suis arrivé à Alger pour, la première fois, j'ai vu les ouvriers que j'employais déborder des fûts pour remplir des bouteilles destinées à leur usage personnel. C'était une coutume, paraît-il. Je suis allé les trouver pour leur dire :

— Je ne veux pas que l'on me vole. Je vous paierai une barrique s'il le faut, mais à aucun prix vous ne toucherez à des marchandises qui ne vous appartiennent pas. »

.....
Ceci confirme donc complètement la lettre envoyée par M. Frédéric Lung au Syndicat commercial :

« Monsieur le Président,

Mon service de surveillance des quais me remet la note que je m'empresse de vous communiquer ci-après :

Depuis quelques années la douane et la police tolèrent le débarquement et la circulation des dockers transportant chacun une bouteille de vin prise à bord des chalands ou vapeurs. Auparavant, il n'y avait que les armateurs européens qui se permettaient cela.

Or, depuis plusieurs mois, c'est un vrai scandale ; tous les ouvriers, sans exception, travaillant à terre ou à bord, montent sur eux leur bouteille de vin matin et soir ; de plus, ces ouvriers font descendre leur femme et leurs enfants pour en monter aussi et tous les indigènes en font autant maintenant.

Comme ce vin consommé en ville n'a pas payé le droit de consommation, les douaniers ambulants se chargeraient d'arrêter ce scandale si le groupe des vins voulait en faire la demande à M. l'Inspecteur principal des Douanes.

Il serait urgent que bon ordre soit mis au trafic signalé précédemment, car il est vraisemblable que le vin qui circule ainsi est le plus souvent le produit de vols opérés soit à bord des chalands, soit à bord des bateaux en chargement.

Veuillez agréer, Monsieur le président, mes salutations distinguées.

Signé : F. LUNG. »

Nous avons donc pu annoncer à M. Ekelund qu'au cours de la discussion entamée au sujet de ces abus, la Douane a donné des instructions pour sévir contre les manutentionnaires ou tous autres ouvriers travaillant à bord des navires et qui circulent sur les quais porteurs de bouteilles de vin sans autorisation.

Les négociants eux-mêmes ont été prévenus d'aviser de cette décision leur personnel sous peine de contravention à leur encontre.

ALGER, TROISIÈME PORT DE FRANCE

Cie nouvelle de navigation BUSCK
Société anonyme au capital de 5.300.000 francs
Siège social : MARSEILLE
(*Le Courrier maritime nord-africain*, 10 octobre 1927)

La Cie BUSCK possède, dans les ports méditerranéens, une organisation complète pour les lignes qu'elle exploite entre la France et l'Algérie-Tunisie par ses cinq navires, et l'extension que cette société a pris depuis quelques années est considérable. Il est vrai que sa politique est de toujours servir au mieux la clientèle. Il n'est donc pas étonnant de voir ses efforts couronnés de succès.

Elle possède des succursales à Paris, Alger, Bougie, Djidjelli, Bône, Tunis, Saint-Louis-du-Rhône et Toulon, à qui les armateurs français et étrangers peuvent consigner leurs navires pour bénéficier des divers avantages qu'offre l'organisation de cette compagnie.

L'agence d'Alger représente également plusieurs armements escalant régulièrement à Alger. Nous citons principalement la Société L. Ravasse et L'Union maritime, de Rouen, qui, avec leurs navires rapides, entretiennent un service entre Alger-Oran et Brest-Rouen. Par la Gans Steamship Line, de New-York, elle reçoit des navires complets chargés de douelles, tabac, etc.

Il faut aussi ajouter le trafic important du bois du Nord, qu'elle assure principalement avec les armements scandinaves.

Rien n'est négligé pour améliorer la rapidité des débarquements et embarquements des navires, car elle vient de faire construire plusieurs chalands, permettant ainsi d'entreprendre toute opération de manutention maritime.

Il faut aussi ajouter qu'elle est, parmi les agents maritimes, une des mieux placées, qui peut constamment offrir, tant d'Alger que de la côte, des « part-cargo », dont les armements pourraient avoir besoin pour compléter leurs navires.

Ses relations journalières avec les principaux chargeurs algériens lui permettent d'être très au courant de toutes les affaires positives qui sont offertes sur le marché.

PHILIPPEVILLE

LE « BERBÈRE »

(*Le Courier maritime nord-africain*, 23 janvier 1928)

La Compagnie Nouvelle de Navigation Busck, qui assure depuis plusieurs années des services réguliers entre notre port et les grands ports de Cette, de Marseille, de la côte tunisienne, vient d'augmenter sa flotte d'une belle unité, le *Berbère*.

Le *Berbère*, cargo de 2.500 tonnes, commandé par le commandant Ambroselli, était dans notre port samedi dernier.

C'est un robuste navire, d'une parfaite tenue à la mer, d'un armement moderne et d'une grande régularité de marche.

Il vient compléter l'importante flotte de la Cie de Navigation Busck qui se compose des vapeurs : *Goumier*, *Anna-Busck*, *Éliane-Busck* et *Cheik*, navires dont la silhouette est familière à notre port.

On sait que cette compagnie assure des services réguliers qui se répartissent ainsi : un service hebdomadaire sur le trajet Philippe-Bône-Cette et Marseille, un service bimensuel Philippeville-Bône-Tunis-Sousse et Sfax.

Activité qui ne saurait nous laisser indifférents, car elle comprend notre port dans son effort.

Le premier voyage du vapeur *Berbère* a été l'occasion d'une cordiale réunion à son bord, samedi dernier.

Le sympathique agent de la Compagnie de navigation Busck, M. Polliard Albert, courtier maritime, avait tenu en effet à célébrer coupe en mains ce voyage inaugural du *Berbère* et de nombreux chargeurs philippevillois s'étaient rendus à son aimable invitation.

Le carré du robuste cargo fut le cadre accueillant de cette aimable réunion que MM. Ambroselli, commandant du navire, et Polliard surent entourer d'intimité gaie.

On but à la prospérité de la Compagnie Busck, à la longue carrière du *Berbère*, à la santé de son commandant et de notre ami Polliard.

Souhaits de circonstances auxquels nous nous rallions en formant des vœux pour la grandissante activité de la Compagnie Busck, activité liée à la prospérité de notre port.

BÔNE

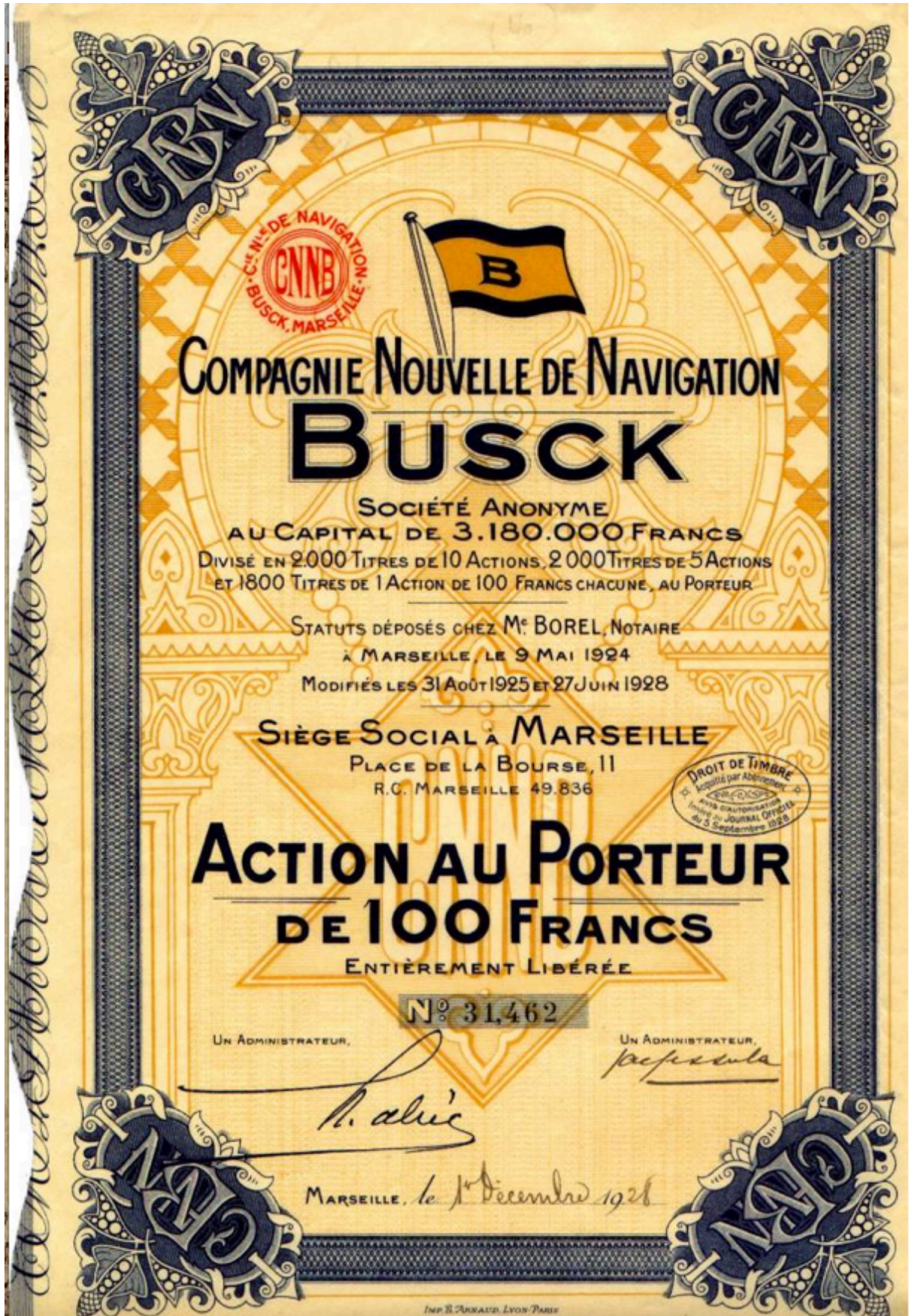
(*La Dépêche de Constantine*, 25 janvier 1928)

NÉCROLOGIE. — Notre estimé concitoyen M. Berteaud René, principal employé de l'agence de la Compagnie Nouvelle de Navigation Busck, est mort subitement dans le bureau de cette Compagnie Maritime, au môle Cigogne. Les docteurs Pétrolacci et Quintard, appelés en toute hâte, n'ont pu que constater le décès dû à une embolie.

M. Berteaud était à peine âgé de 40 ans.

Les obsèques ont été célébrées aujourd'hui, mardi, au milieu d'une grande affluence.

Nous présentons à sa veuve éplorée et à sa fillette nos sincères condoléances avec l'expression de notre douloureuse sympathie.



<http://scripophilie.marseille.free.fr>
CIE NOUVELLE DE NAVIGATION BUSCK
Société anonyme

au capital de 3.180.000 francs
divisé en 2.000 titres de 10 actions de 2.000 titres de 5 actions
et 1.800 titres de 1 action de 100 francs chacune, au porteur

Statuts déposés chez M^e Borel, notaire à Marseille, le 9 mai 1924
modifiés les 31 août 1925 et 27 juin 1928

Siège social à Marseille
Place de la Bourse, 11
R.C. Marseille 49.836

ACTION AU PORTEUR DE 100 FRANCS ENTIÈREMENT LIBÉRÉE

Un administrateur (à gauche) : ?

Un administrateur (à droite) : ?

Marseille, le 1^{er} décembre 1928

Impr. E. Arnaud, Lyon-Paris

Djidjelli

UN BEAU GESTE

(*La Dépêche de Constantine*, 26 août 1928)

Nous croyons de notre devoir de signaler l'attitude digne d'éloges de la Compagnie de Navigation « Busck » dont le geste de solidarité à la suite des douloureux événements de Djidjelli, nous paraît mériter une mention spéciale.

La nécessité s'imposait de faire parvenir dans les délais les plus rapides un important contingent de tuiles pour permettre à la population d'effectuer les premiers travaux indispensables de réfection des toitures, qui la mettrait en mesure de poursuivre avec sécurité la réfection des intérieurs détruits.

Spontanément, la Compagnie Busck a mis à la disposition des affréteurs une des unités de sa flotte qui se rendra directement de Marseille à Djidjelli, bien que n'ayant pu s'assurer le fret de retour nécessaire à l'équilibre budgétaire du voyage entrepris.

Elle sera de ce fait contrainte d'envoyer à vide le vapeur à Soussou où elle a pu, trouver au prix de gros sacrifices en raison de la concurrence, l'affrètement d'un petit lot de phosphate notoirement insuffisant pour couvrir les frais.

On saura, nous n'en doutons pas, apprécier à sa juste valeur le désintéressement dont fait preuve la Compagnie Busck en ces circonstances, et dont les populations algériennes sauront, le cas échéant, lui manifester leur reconnaissance.

DJIDJELLI, QUELQUES JOURS APRÈS LA TEMPÊTE
(*La Dépêche de Constantine*, 14 septembre 1928)

Notre bien magnifique cité fortement éprouvée lors du cyclone qui a causé des gros dégâts durant la matinée du 17 août, reprend son activité première et aucun découragement ne s'étant produit, nos concitoyens, aidés par l'Administration et l'autorité militaire, travaillent avec [une] ardeur remarquable pour, qu'en un temps relativement court, aucune trace de ces ruines accumulées ne subsiste.

.....
Un vapeur de la Compagnie Busck, de Marseille, que représente ici le sympathique M. Noël, a apporté un nombre très important de tuiles à MM. les propriétaires qui procèdent au remplacement de toutes celles détruites ou enlevées.

.....

CIE NOUVELLE DE NAVIGATION BUSCK
AGENCE D'ALGER : 27, boulevard Canot
Société anonyme au capital de 5.300.000 francs
(*Le Courrier maritime nord-africain*, 25 décembre 1928)

Une des agences maritimes de la place d'Alger a pris depuis quelque temps une extension considérable grâce à la confiance développée par un travail sérieux et consciencieux et une organisation excellente, nous voulons parler de la Cie NOUVELLE DE NAVIGATION BUSCK.

Nous pouvons affirmer que cette année-ci a été, pour la Cie BUSCK, une année de grande activité, tant du point de vue manipulation des marchandises que du nombre des navires qui lui ont été consignés.

La Cie BUSCK possède, dans les ports méditerranéens, une organisation complète pour les lignes qu'elle exploite entre la France et l'Algérie-Tunisie et, toujours désireuse d'étendre son trafic, elle vient de créer des lignes nouvelles sur Anvers et Londres préposées plus spécialement au transport des primeurs. Cette initiative connaîtra certainement un résultat très satisfaisant.

La Cie BUSCK possède des succursales à Paris, Alger, Bougie, Djidjelli, Bône, Tunis, Saint-Louis-du-Rhône et Toulon, à qui bien des armateurs français et étrangers consignent leurs navires afin de bénéficier des avantages qu'offre l'organisation de cette compagnie.

L'agence d'Alger de la Cie NOUVELLE DE NAVIGATION BUSCK représente ici plusieurs autres Compagnies dont l'UNION MARITIME de Rouen et LA GANS STEAMSHIP LINE, de New-York, qui méritent une attention toute particulière.

En effet la ligne de Rouen a pris cette année un développement des plus satisfaisants, à tel point que l'UNION MARITIME, désireuse de servir mieux encore sa clientèle, vient d'acquérir un navire de 6.000 tonnes spécialement aménagé pour le transport des vins.

Ajoutons que le débarquement d'un lot important de wagons et locomotives destinés aux chemins de fer algériens de l'État a été aux soins diligents de l'AGENCE BUSCK d'Alger.

Par la GANS STEAMSHIP LINE, de New-York, l'AGENCE BUSCK d'Alger reçoit des navires complets de douelles, de tabacs, etc.

Il faut ajouter à cette nomenclature le trafic important de bois du Nord qu'elle assure, principalement avec les armateurs scandinaves.

L'AGENCE BUSCK d'Alger n'a rien négligé pour améliorer la rapidité des débarquements et embarquements de navire, car elle vient de faire construire plusieurs chalands, permettant ainsi d'entreprendre toute opération de manutention maritime.

Il faut aussi ajouter qu'elle est, parmi les agents maritimes, une des mieux placées, qui peut constamment offrir, tant d'Alger que de la côte, des « part-cargo », dont les armements pourraient avoir besoin pour compléter leurs navires.

Ses relations journalières avec les principaux chargeurs algériens lui permettent d'être très au courant de toutes les affaires positives qui sont offertes sur le marché.

En un mot, disons que la Cie NOUVELLE DE NAVIGATION BUSCK et son AGENCE D'ALGER notamment ont pour politique de servir toujours au mieux la clientèle qui se confie à leur expérience. Il n'est donc pas étonnant de voir leurs efforts couronnés de succès.

NOUVELLES DE MARSEILLE

LE CARGO « KABYLE » EST RENFLOUÉ (*La Dépêche de Constantine*, 27 novembre 1930)

Marseille, 26 novembre. — Le cargo « Kabyle », de la Compagnie Busck, qui s'était échoué, la nuit dernière, sur les rochers entre les îles de Pomègues et Rattonneau, a été tiré, cet après-midi, de sa dangereuse position et conduit au bassin de raboud à Marseille où sa coque, qui a subi quelques légères déchirures, sera réparée.

BÔNE

(*La Dépêche de Constantine*, 8 février 1931)

LA GÉNISSE AFFOLÉE. — Une douce génisse a mis hier les quais en émoi par une corrida imprévue... Échappée d'un troupeau, que l'on conduisait en gare, elle a fui par les quais... Peut-être voulait-elle aller vers des horizons neufs et mouvants...

Naturellement, ce fut la chasse à courre... De hardis matadors, de fringants toréadors, des banderillos délurés, organisèrent la corrida... Ollé ! ollé !... Al médio !... Morta la vaccha !...

Mais la génisse lui échappe, désespérée de tout ce tintamarre et... voulut-elle se suicider ?... Mystère... Elle tomba dans l'eau du port... hélas...

Un courageux sauveteur intervint, Salah, contremaître à la Compagnie Busck. Aidé de quelques personnes, il put retirer la génisse qui gémissait pardon, qui gémissait, toute transie, dans la flotte... et qui fut conduite en fourrière.

Et la corrida finit ainsi... noyée. C'est le sort de bien des choses...

AUX DÉPARTS DE MARSEILLE

(*La Dépêche de Constantine*, 23 septembre 1934)

Le cargo de 806 tonnes de jauge nette « Éliane-Busck », de la Compagnie Busck, vendu à des armateurs italiens, va quitter le port de Marseille remorqué par le « Viria », à destination de Savone où il sera démoli.

1937 : RACHAT PAR LA COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

La Cie reçoit un nouveau cargo, l'*Oasis II*, et se concentre ses services sur les lignes d'Algérie et de Tunisie.

HIER ET AUJOURD'HUI
LE PORT DE BONE

L'ÉTAT ACTUEL
(*La Dépêche de Constantine*, 16 décembre 1937)

HANGARS, MAGASINS ET ENTREPOTS

En grande darse :

1° Un hangar sur le môle Cigogne, occupé par la Compagnie de Navigation Busck et par le Commissariat chargé de la surveillance du port et des étrangers ;

LES CARGOS-TAXIS DE LA MÉDITERRANÉE
(*Le Temps*, 12 août 1939)

.....
Pour le seul port d'Alger (et Oran a un trafic au moins égal), on peut voir annuellement 345 navires de la Société algérienne de navigation pour l'Afrique du Nord ; 291 navires de la Compagnie Schiaffino ; 291 navires de la Compagnie transatlantique ; 276 navires de la Compagnie de navigation mixte ; 107 de la Compagnie Charles Le Borgne ; 64 de la Société navale de l'Ouest* ; 60 des « Cargos algériens » ; 99 de la Compagnie des bateaux à vapeur du Nord ; 149 de la Société générale de transports maritimes ; 30 de la Franco-africaine de navigation ; 34 de la Compagnie Delmas et Vieljeux ; 44 de la Havraise péninsulaire ; 88 de l'Armement Busck ; 36 de l'Union maritime ; 13 de l'Armement Mazella.

Compagnie nouvelle de navigation Busck
Capital porté de 1,5 MF à 18 MF, dont 1,5 prélevés sur les réserves.
(*La Dépêche de Constantine*, 8 juin 1948)

Directeur : Hugo Ekelund.

RENFOUEMENT DU « COMMANDANT-RAYNAL »
(*L'Antenne*, 10 mai 1950)

Le « Commandant-Raynal » est un dundee appartenant à l'armement Busck, qui vint mouiller à Alger en septembre 1947. Il était en mauvais état et sombra quelques mois plus tard, dans la nuit du 11 au 12 décembre.

Les Ponts et Chaussées viennent de procéder à son renflouement au moyen du ponton-grue « Atlas », qui l'a sorti de l'eau et déposé sur la jetée nord.

PHILIPPEVILLE

Le navire « Kroumir », de la Cie Nouvelle de Navigation Busck, a effectué son premier voyage dans notre port

(*La Dépêche de Constantine*, 1^{er} novembre 1950)

Mardi, la superbe unité qu'est le S/S « Kroumir », de la Compagnie Nouvelle de Navigation Busck, a pris son mouillage dans notre port, au quai de la Compagnie de Navigation, effectuant son premier voyage à Philippeville, d'où il relèvera pour Marseille.

Le « Kroumir » a été construit en 1948, aux chantiers de Sorel, au Canada, et appartient à la série des cargos de 2.600 tonnes, ayant donné entière satisfaction à leurs armateurs. Il est en service depuis mai 1949. Long de 95 m. 45, large de 14 mètres, il est actionné par un « Diesel » de 3.000 C.V. ; sa portée en lourd est de 2.400 tonnes, sa vitesse commerciale est de 13 nœuds, bien qu'ayant atteint 16 nœuds aux essais.

Il possède quatre tranches de cales et entreponts, totalisant 4.900 mètres cubes, desservies par quatre panneaux et huit portières, permettant une manutention facile et rapide. Huit mâts de charge, dont six de 3 t. 500 et deux de 7 t. 500, actionnés par des treuils électriques, desservent les cales. Une bigue de 15 tonnes complète les moyens de levage du bord.

Cette magnifique unité de notre flotte commerciale dispose, en outre, d'un frigo de 970 mètres cubes, et, comme toutes les unités modernes actuelles, de huit cuves à vin, d'une capacité de 6.500 hectolitres.

Les locaux réservés à l'état-major et à l'équipage, dégagés sur l'arrière, sont vastes, largement aérés et dotés du dernier confort.

VISITE DU NAVIRE ET CORDIALE RÉCEPTION À BORD

Aimablement accueillies à bord par M. Jean-Louis Cordina fils, agent avec M. Louis Cordina de la Compagnie Nouvelle de Navigation Busck, de nombreuses personnalités ont pu, avec un vif plaisir, visiter dans tous ses détails le vapeur « Kroumir », sous la conduite du commandant Chinkirch et du capitaine en second Costa, qui voulurent bien leur fournir de très intéressants renseignements sur l'ensemble du vapeur et sur sa marche.

Après cette visite sur le pont même du navire, fut servi un lunch par les soins de la brasserie « Excelsior ».

À cette réunion, qui fut empreinte de la plus grande cordialité, on remarquait, notamment, la présence de MM. le sous-préfet Ravel ; colonel Clément, commandant d'armes ; Léopold Morel, délégué à l'Assemblée algérienne ; colonel Santelli et Louis Goutard, adjoints au maire, représentant M. le maire ; Henri Bourgarel, président de la chambre de commerce ; Le Louarn, inspecteur de la Navigation ; Houchois, Baudet, Egeley, commandant, lieutenant de port et chef des services du pilotage ; Portolano, vice-président de la chambre de commerce ; Depierrois et Pecoux, inspecteurs des Douanes ; Lengellé, chef de visite des douanes ; Jeamet, capitaine des douanes ; Moissan, chef de gare, de nombreuses personnalités du monde maritime, commercial et agricole de notre ville, que nous nous excusons de ne pas citer.

M. Jean-Louis Cordina, après avoir souhaité, au nom de la Compagnie Busck, une cordiale bienvenue à bord du « Kroumir », les remercia d'avoir bien voulu répondre à son invitation. Il excusa ensuite M. Hugo Ed. Klow, directeur général de la Compagnie, qui, retenu à Marseille par ses nombreuses occupations, n'a pu venir présider cette manifestation, comme il en avait l'intention.

Il fit ressortir la sollicitude de la Compagnie Nouvelle de Navigation Busck pour le port de Philippeville qui n'a pas hésité à le faire desservir par le beau vapeur « Kroumir ». Il dit ensuite ce qu'est cette belle unité qui, durant l'hiver 1950-1951, assurera tous les quinze jours le départ régulier du mardi sur Marseille et qui est appelée à contribuer au développement du trafic du port de Philippeville.

En terminant, il souhaita à cette nouvelle unité « une carrière longue et prospère, et salua son distingué et sympathique commandant Chinkirch, MM. Costa, deuxième capitaine, et Migozzi, chef mécanicien, ainsi que les 29 hommes composant l'équipage.

Pour notre port, nous sommes heureux de l'affectation du S/S « Kroumir » et exprimons au commandant, à son état-major et à son équipage nos meilleurs souhaits de bienvenue à Philippeville.
